

Le commerce et la cohérence : discussions autour d'une table ronde

Dan Ciuriak (rapporteur)

Conseiller économique principal

**Politique économique et commerciale et litiges commerciaux
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international**

Le présent compte rendu reflète les discussions sur les idées complexes regroupées sous la rubrique générale le « commerce et la cohérence » qui ont été tenues à la table ronde organisée par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le 21 janvier 2000. Cette table ronde a réuni un certain nombre d'experts invités et des représentants des milieux de la politique commerciale au sein du gouvernement du Canada. Suivant les règles de Chatham, les divers points de vue exprimés au cours de la conférence ne sont pas attribués à leurs auteurs. La mise en garde habituelle s'applique aussi : les observations qui suivent ne correspondent pas forcément aux vues du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ou du gouvernement du Canada, auxquels elles ne doivent pas être attribuées.

Contexte

Au lendemain de Seattle...

Les causes et les conséquences de l'échec de la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui n'a pas réussi, en décembre 1999, à lancer une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales, n'ont pas constituées les thèmes centraux de la table ronde, mais elles n'ont pas non plus été passées sous silence. L'issue de la réunion ministérielle de Seattle a contribué à définir le contexte des discussions. De plus, elle a forcément servi de point de départ à toutes les considérations sur les prochaines étapes, du